

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 9 DECEMBRE 2008

-----

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. BASTION. HAZARD. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. GERBOUD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSOLLARD.

Absent excusé : M. COQUARD

-----

- **SUBVENTION** : il est décidé d'allouer une subvention de 180 € à l'association « Les Attelages du Joux » pour l'organisation d'une foire aux chevaux le 4 avril 2009
- **MAISON DE LA COTE** : Madame le Maire propose à l'Assemblée de réfléchir sur la destination de la propriété de la Côte, suite à la demande du Syndicat Mixte du Vallon de l'Oise. Il ressort du débat qu'il n'est pas souhaité de réaliser un projet de grande envergure, mais plutôt de lancer un appel auprès des initiatives privées
- **TARIFS 2009** : divers tarifs sont fixés pour l'année 2009 :
  - ↪ Redevance assainissement 0,46 € / m3
  - ↪ Droit de branchement à l'égout 231 €
  - ↪ Concessions au cimetière simples 168 € doubles 336 €
  - ↪ Frais de creusement des fosses 162 €
- **SALLE POLYVALENTE** : il est décidé que chaque association à but non lucratif dont le siège est à Chambost et dont l'objet présente un intérêt pour la commune (culturel, sportif ...) bénéficiera de la gratuité de la salle polyvalente pour une manifestation organisée en 2009. Toute association ayant un intérêt d'ordre privé ne bénéficiera pas de cette gratuité. Pour l'association organisatrice de la fête des classes, la salle sera payante si une autre manifestation est organisée
- **MODIFICATIONS BUDGETAIRES** : une modification budgétaire est votée en raison d'un réajustement des comptes par rapport aux prévisions effectuées en début d'année
- **CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE** : le Conseil décide d'apporter son soutien au projet de développement global du Centre Médical de l'Argentière proposé par le conseil d'administration de l'association de gestion de cet établissement, lequel répond aux besoins de la population au niveau de la santé et de l'emploi
- **MISSION ASSISTANCE JURIDIQUE GERE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE** : l'avenant à la convention d'assistance juridique est approuvé, fixant la participation de la commune à la somme de 553 € pour l'année 2009
- **COMMISSIONS MUNICIPALES** :
  - ↪ **Bâtiments** : une réunion de la commission est programmée pour examen de l'étude effectuée par le CAUE sur les projets école et mairie
  - ↪ **Voirie- Urbanisme** :
    - une étude va être réalisée pour l'aménagement de la zone du Garel avec la possibilité de mettre en place des projets de haute qualité environnementale
    - un point est fait sur l'avancée des travaux de restauration des infrastructures sinistrées par les inondations
  - ↪ **Culture** : Madame le Maire renouvelle sa demande afin que cette commission travaille sur des projets
  - ↪ **Vie Scolaire** : un règlement de la garderie périscolaire va être établi en relation avec les ATSEM et l'équipe enseignante
  - ↪ **Bulletin – Communication** :
    - il est envisagé une présentation plus attrayante du bulletin
    - la commission accepte de travailler sur le livret d'accueil distribué en mairie aux nouveaux habitants

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- ↪ **Semences paysannes :** le conseil demande au législateur de reconnaître aux agriculteurs et jardiniers le droit de conserver, utiliser, échanger et vendre les semences ou du matériel de multiplication reproduits à la ferme (pour 13, contre : 1)
- ↪ **Programme Agricole de Développement Rural :** Monsieur Gérard Garel est désigné pour faire partie de ce dispositif mis en place par le SIMOLY
- ↪ **Grève des enseignants :** Madame le Maire présente sa position par rapport à l'organisation d'un service d'accueil à l'école pendant les jours de grève, elle fait part de l'impossibilité à organiser ce service et expose que le 20 novembre elle a transmis un courrier à toutes les familles afin de les inviter à s'organiser et à l'avertir en cas de lourdes contraintes personnelles
- ↪ **Réseau Internet :** les différents interlocuteurs sollicités par le Maire se sont manifestés et le Conseil Général, en séance du 19 décembre, recevra les propositions d'EPARI pour la couverture chambostienne
- ↪ **Réunion du Conseil Municipal :** la prochaine réunion est fixée au mardi 13 janvier à 20 H 30

Fait en Mairie le 11 décembre 2008

Le Maire,